



**BNP PARIBAS**

**ASSEMBLEE  
GENERALE  
MIXTE**

**17 mai 2022**

## QUESTIONS ECRITES POSEES PAR LES AMIS DE LA TERRE

### 1<sup>ère</sup> question : Soutien à l'expansion des énergies fossiles et des hydrocarbures non-conventionnels

⇒ **Reconnaissez-vous l'impératif de cesser le développement de nouvelles ressources de pétrole et gaz, ligne rouge notamment tracée par l'AIE pour limiter le réchauffement à 1,5 °C ?**

⇒ **Quel scénario énergétique comptez-vous retenir dans la mise en œuvre de votre objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 – hausse de la température limitée à 1,5 °C ? Comptez-vous retenir le scénario Net Zéro 2050 de l'AIE, que vous citez il y a un an comme instance de référence ?**

⇒ **Comptez-vous mettre fin à tout service financier dédié à de nouveaux projets d'exploration, de production et de transport de pétrole et gaz ?**

⇒ **Comptez-vous mettre fin à tout service financier aux entreprises qui ne renonceraient pas à développer de nouvelles ressources de pétrole et gaz ?**

⇒ **Comptez-vous vous doter d'un véritable échéancier de retrait des pétrole et gaz, afin de garantir une sortie totale d'ici 2035 en Europe et dans l'OCDE et 2050 dans le monde ?**

⇒ **Concernant les pétrole et gaz non-conventionnels plus spécifiquement, comptez-vous renforcer votre politique afin de cesser tout soutien au développement de ces secteurs, via des services financiers aux nouveaux projets ainsi qu'aux entreprises qui les portent ?**

⇒ **Comptez-vous vous doter d'un véritable échéancier de retrait du secteur des pétrole et gaz non-conventionnels, afin de garantir une sortie totale d'ici 2035 ?**

⇒ **Comptez-vous élargir cette même politique à l'ensemble des secteurs des pétrole et gaz non-conventionnels tels que définis par le Comité scientifique de l'Observatoire de la finance durable ?**

⇒ **Sur quelle base de données d'entreprises comptez-vous adosser la mise en œuvre de vos politiques sectorielles ? Concernant les pétrole et gaz, comptez-vous retenir notamment la Global Oil and Gas List (GOGEL), citée comme référence par le Comité scientifique de l'Observatoire de la finance durable comme par l'AMF et l'ACPR ?**

⇒ **Comment expliquez-vous l'évolution de vos financements aux énergies fossiles au cours des deux dernières années, avec une hausse record en 2020, puis une baisse importante en 2021 – de 29 milliards de dollars en 2019, à 42 milliards en 2020, puis 14 milliards en 2022 ? Vous engagez-vous à garantir une réduction pérenne et immédiate de ces financements, et ce dès 2022 ?**

### Réponse du Conseil d'administration :

BNP Paribas réaffirme l'importance de la lutte contre le changement climatique qui est au cœur de son plan GTS (Growth, Technology, Sustainability) 2022-2025. Nous avons fait le choix de traiter cet enjeu majeur secteur par secteur.

Sur le secteur des énergies fossiles, nous avons établi deux types d'indicateurs : réduction des montants des financements liés aux énergies fossiles et réduction de l'intensité des émissions carbone de nos financements.

Plus particulièrement sur le secteur du pétrole et du gaz, le scénario Net Zéro de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) précise que pour atteindre la neutralité carbone en 2050, une baisse de la demande de pétrole et de gaz de 20 % est nécessaire entre 2020 et 2025. Dans ce cadre, en dehors des champs pétroliers et gaziers existants qu'il convient de continuer à financer (sans ces financements, la baisse de l'offre serait trop rapide), l'exploitation de nouveaux champs n'est plus nécessaire.

L'AIE souligne par ailleurs clairement que la limitation de l'investissement dans de nouveaux champs ne conduira pas d'elle-même à la nécessaire transition énergétique et qu'une action forte pour réduire la demande en parallèle est nécessaire pour conduire la transition. Aujourd'hui, la demande s'inscrit à la hausse ce qui rend l'exercice particulièrement difficile.

En 2021, le Groupe s'est engagé, à travers son adhésion à la Net-Zero Banking Alliance (NZBA), à aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités sur la trajectoire requise pour financer une économie neutre en carbone en 2050. Il se base pour cela sur le scénario NZE 2050 de l'AIE.

Dans le cadre de la NZBA, sur le secteur du pétrole et du gaz plus particulièrement, le Groupe a pris en 2021 un premier engagement de réduction de 10% d'ici à 2025 par rapport à 2020, du montant de son exposition de crédit aux activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz ; cet engagement a été porté à 12% en mars 2022.

A fin 2021, l'exposition du Groupe aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz avait déjà diminué de 6% par rapport à fin 2020.

Le 3 mai 2022, BNP Paribas a également annoncé :

- Un objectif de réduction de 25 % de son exposition à l'exploration et à la production de pétrole d'ici 2025, par rapport à 2020 ;
- Un objectif de réduction de 10 % de l'intensité d'émission de gaz à effet de serre sur toute la chaîne de valeur du pétrole et du gaz<sup>1</sup>.

Ces objectifs se comparent favorablement au scénario NZE 2050 de l'AIE.

En lien avec la publication de ces objectifs dans le « Climate Analytics and Alignment report », le Groupe procède à la mise à jour de sa politique sectorielle sur le pétrole et le gaz non conventionnels qui devient une politique sur le pétrole et le gaz, avec un renforcement des critères d'encadrement de ses financements et de ses investissements.

BNP Paribas a toujours su faire évoluer ses politiques en tenant compte des avancées scientifiques et de la réalité économique. Le Groupe poursuit son travail d'alignement et est ainsi engagé dans un dialogue renforcé avec ses clients, pour les accompagner vers la transition écologique. BNP Paribas sera particulièrement attentif à la façon dont ses clients mettent en œuvre leurs engagements de décarbonation et à ce que leurs trajectoires soient en ligne avec le scénario NZE 2050 de l'AIE, notamment d'ici à 2030.

Nous porterons une attention particulière à l'allocation des capacités d'investissement vers le développement d'énergies renouvelables, qui fera partie des critères pris en compte dans l'analyse des trajectoires de décarbonation des clients du Groupe.

La définition des hydrocarbures non conventionnels de BNP Paribas est alignée sur celle de l'industrie-pétro-gazière : elle recouvre le pétrole et le gaz de schiste, ainsi que le pétrole issu des sables bitumineux. BNP Paribas a également défini des critères restrictifs de financement dans la zone Arctique, eu égard à la spécificité de cet écosystème.

Dès 2017, le Groupe s'est ainsi engagé à cesser de financer les acteurs spécialisés dans la production de pétrole et de gaz non conventionnels, qui de fait, ne peuvent se diversifier. Son exposition de crédit sur ce segment est ainsi passé de plus de 4 milliards d'euros en 2016 à zéro à fin 2021.

En mai 2022, BNP Paribas a annoncé qu'il ne fournira plus de produits et services aux entreprises dont plus de 10% de l'activité sont liés aux sables bitumineux et au pétrole et gaz de schiste.

La politique de BNP Paribas place le Groupe au premier rang des acteurs financiers qui ont des critères restrictifs sur le secteur du pétrole et du gaz.

---

<sup>1</sup> Objectif de 63 gCO<sub>2</sub>e/MJ en 2025 par rapport à 68 gCO<sub>2</sub>e/MJ en 2020 incluant la production et le raffinage et le contenu carbone des produits.

**2<sup>ème</sup> question : Absence d'engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

**⇒ Dans sa politique climat, BNP indique qu'elle est convaincue que la transition sera accomplie par ses clients, et se fera en préservant la sécurité énergétique, ce qui semble poser une ou plusieurs conditions. Votre engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 est-il ferme ou conditionnel ?**

**⇒ Comment BNP répond aux engagements collectifs pris au sein de la NZBA ? Entend-elle se mettre en conformité avec les engagements ainsi fixés auxquels elle a souscrit ? Sous quel délai ?**

**⇒ Vous engagez-vous à mettre en œuvre cet objectif de réduction de vos émissions de gaz à effet de serre en terme absolu, et couvrant les scope 1,2 et 3 ?**

**⇒ Quelles sont les actions de réduction immédiates mises en œuvre par BNP ?**

**⇒ Quelle est la trajectoire à laquelle vous vous engagez à vous conformer ? Avec quels objectifs pour 2025, 2030, 2040 et 2050 ?**

**Réponse du Conseil d'administration :**

En lien avec l'engagement de financer une économie neutre en carbone à horizon 2050, pris dans le cadre de la Net-Zéro Banking Alliance (NZBA), le Groupe poursuit son travail d'alignement.

Les engagements pris dans le cadre de l'adhésion à la NZBA sont fermes. Conformément à ceux-ci, et notamment au calendrier défini par l'Alliance, le Groupe a déjà publié des engagements sur les secteurs de la production d'électricité, du pétrole et du gaz et de l'automobile, dans son « Climate Analytics and Alignment Report » publié en mai 2022.

Les engagements pris sur les secteurs de la production d'électricité et du pétrole et du gaz se comparent favorablement au scénario NZE de l'AIE.

Le « Climate Analytics and Alignment Report » de BNP Paribas a notamment pour spécificité l'établissement d'objectifs à très court terme (à 2025) qui nous engagent à mettre en place dès aujourd'hui les mesures nécessaires pour conduire la transition vers une économie Net Zéro.

Afin d'atteindre ces objectifs, BNP Paribas est engagé dans un dialogue renforcé avec ses clients. Il s'assure de la mise en œuvre de leurs engagements de décarbonation, qui passent par des trajectoires en ligne avec le scénario NZE 2050 de l'AIE.

Concernant ses émissions directes, BNP Paribas a fixé des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre par ETP (Effectifs en Equivalent Temps Plein) ce qui est plus pertinent que des objectifs en valeur absolue puisqu'ils annulent les effets de périmètre (cas de cession de filiale par exemple, qui réduit mécaniquement les émissions en valeur absolue, sans effet sur le climat).

Pour poursuivre la démarche engagée sur les émissions indirectes, le Groupe publiera le montant de ses émissions financées (Scope 3) selon la méthodologie de place PCAF, à la fin de l'année 2022 et se fixera des objectifs d'alignement de ses émissions d'ici fin 2024 sur les autres secteurs les plus émetteurs, en cohérence avec son engagement Net Zéro.

**3<sup>ème</sup> question : Soutien au développement de l'exploitation gazière au Mozambique.**

**⇒ Sachant que le Mozambique est producteur d'électricité depuis des décennies et que, malgré cela, seulement 30% de la population a accès à l'électricité et que la majorité de la population vit dans la pauvreté, et compte tenu des arrangements fiscaux des principaux opérateurs, quelles garanties avez-vous que les projets – y compris Coral South FLNG pour lequel vous êtes un financier direct – bénéficieront à l'économie et à la population du Mozambique ?**

**⇒ Depuis le moment où Mozambique LNG a atteint sa décision finale d'investissement en 2020, la situation a fondamentalement changé sur le terrain : des milliers de réfugiés vivent dans des camps près d'Afunji, des troupes militaires étrangères sont arrivées à Cabo Delgado, l'évolution future de l'insurrection reste imprévisible, les communautés déplacées ne peuvent pas accéder aux terres qu'elles étaient censées recevoir comme compensations et vivent de l'aide alimentaire. En outre, un juge de la Haute Cour britannique a reconnu, dans son jugement sur le soutien de l'UKEF au Mozambique LNG, que l'évaluation des impacts climatiques de Mozambique LNG était inadéquate. Dans ces circonstances, avez-vous l'intention de demander à TotalEnergies de revoir le processus de due diligence et de présenter une nouvelle évaluation des risques pour Mozambique LNG avant toute décision sur l'avenir du projet ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?**

**⇒ Avez-vous l'intention de demander à TotalEnergies de ne pas redémarrer et de renoncer à Mozambique LNG ? Si non, comment le justifiez-vous compte tenu des impacts du projet en question tant en matière de violations graves de droits humains, que d'atteintes à l'environnement et de la contribution d'un tel projet au réchauffement climatique en contradiction avec les conclusions de l'AIE préconisant l'arrêt de tout nouveau projet d'exploitation d'énergies fossiles ?**

**⇒ Vous engagez-vous à suspendre tout nouveau soutien à TotalEnergies jusqu'à ce que le groupe abandonne le projet Mozambique LNG ?**

**⇒ Vous engagez-vous à ne fournir aucun nouveau service financier au développement gazier au Mozambique, y compris Rovuma LNG ?**

**Réponse du Conseil d'administration :**

BNP Paribas est attentif aux éléments que vous rapportez.

Tout nouveau projet de pétrole ou de gaz est développé à la demande du pays hôte et la répartition des revenus est discutée directement entre les sponsors et le pays. BNP Paribas n'est pas partie prenante à ces négociations.

Concernant les projets que vous mentionnez, nous ne sommes pas impliqués dans le financement du projet Mozambique LNG et le projet Rovuma LNG est suspendu. Ces projets font partie du dialogue plus large que nous avons avec TotalEnergies et avec les autres sponsors clés dans le cadre de la mise en œuvre de leurs engagements de décarbonation.

Plus généralement, tous les projets qui nous sont proposés sont analysés dans le cadre de notre dispositif de gestion des risques ESG : chaque projet est considéré indépendamment et fait l'objet d'une attention particulière au titre des Principes de l'Equateur (dont BNP Paribas est signataire) et de la politique de financement de projets du Groupe. La politique exige des *due diligences* renforcées pour les grands projets énergétiques ou d'infrastructure, notamment lorsque ceux-ci sont susceptibles d'induire des risques pour les communautés locales ou la biodiversité.

**4<sup>ème</sup> question : Soutien à l'industrie des énergies fossile en Russie et application des sanctions européennes**

***⇒ Avez-vous, en application des sanctions européennes, suspendu tout nouveau service financier à l'ensemble des entreprises énergétiques russes et des entreprises énergétiques non russes opérant dans le secteur énergétique russe ? Si non, pourquoi ?***

***⇒ Avez-vous, en application des sanctions européennes, suspendu tout nouveau service financier à TotalEnergies ? Si non, pourquoi ?***

***⇒ Vous engagez-vous si cela n'est pas le cas aujourd'hui à suspendre tout nouveau soutien à l'ensemble des entreprises énergétiques opérant en Russie ?***

***⇒ Vous engagez-vous si cela n'est pas le cas aujourd'hui à suspendre tout nouveau soutien à TotalEnergies tant qu'il n'aura pas annoncé son retrait complet de Russie ?***

**Réponse du Conseil d'administration :**

BNP Paribas respecte rigoureusement toutes les sanctions internationales.

BNP Paribas disposait déjà d'une présence limitée après avoir progressivement réduit sa présence en Russie au cours des dernières années en mettant fin à ses activités de banque de détail en 2012 et à ses activités de crédit à la consommation en 2020. BNP Paribas était déjà la moins active des banques étrangères opérant dans le pays.

En outre BNP Paribas a, dans un premier temps, décidé de suspendre tout nouveau financement et, dans un second temps, décidé de suspendre tout nouveau projet en Russie.

Par conséquent, BNP Paribas a informé ses clients que sa filiale BNP Paribas ZAO ne serait plus en mesure de traiter leurs transactions et cela dès la fin du mois de mars.